



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Enseignants

Question écrite n° 8855

Texte de la question

M Dominique Gambier attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur les conditions de déplacement des personnels enseignants hors de France. Il apparaît, en effet, que les textes régissant les déplacements des personnels universitaires n'ont pas été actualisés depuis bientôt vingt ans dans le sens de la libre circulation des personnes. L'intensification des échanges entre les universités européennes, la multiplication des projets communautaires (Sprint, Comet, Erasmus, etc) rendent de plus en plus nécessaires des déplacements fréquents qui, quelquefois, ne peuvent être prévus suffisamment tôt. Les délais pour obtenir les autorisations nécessaires sont beaucoup trop importants. En conséquence, il lui demande s'il est dans ses intentions d'assouplir les conditions de déplacement au sein de la CEE particulièrement. Il lui demande s'il est possible de déléguer aux responsables des établissements supérieurs le pouvoir d'accorder les autorisations de déplacement.

Texte de la réponse

Reponse. - Par une note en date du 16 mai 1990, la délivrance des autorisations d'absence des personnels enseignants de l'enseignement supérieur pour les déplacements effectués dans le cadre de leur activité scientifique ou universitaire a été déconcentrée et relevée des présidents d'université et chefs d'établissement. Par ailleurs, la même note indique que les déplacements accomplis au sein des États membres de la communauté économique européenne ne sont plus soumis à l'avis ministériel préalable.

Données clés

Auteur : [M. Gambier Dominique](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8855

Rubrique : Enseignement supérieur : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 1989, page 419